REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Commune de CHEVREMONT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21900026200010

POSTE COMPTABLE: SGC BELFORT 1

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: Budget Communal (3)

ANNEE 2020

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26 27
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	28
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et récettes des services d'eau et d'assamssement - investissement (2) A7.2.1 - Etats des dépenses et récettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Brities A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	32
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	35
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	36
D2 - Arrêté et signatures	37

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE 90026	Commune de CHEVREMONT Budget Communal	-	A 120
	I – INFORMATIONS GENERALES		
INFOR	MATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 640
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	4
Grand Belfort Communauté d'Agglomération	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valouse new hale	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. (population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
1 151 588,00	1 268 115,00	700,48	805,92

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	599,46	0.00
2	Produit des impositions directes/population	295,96	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	722,01	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	312,18	0,00
5	Encours de dette/population	115,92	0.00
6	DGF/population	91,67	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62,97 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86,33 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	43,24 %	0.00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	16,05 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DOF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	Ī
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET					
		[DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	А	1 003 152,47	G	1 184 104,26
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	551 127,94	Н	433 940,96
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	С	0,00 (si déficit)	ı	150 000,00 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 138 127,99 (si excédent)
		•	=		=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 554 280,41	= G+H+l+J	2 906 173,21
RESTES A REALISER A	Section de fonctionnement	E	0,00	к	0,00
REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F	783 521,13	L	333 504,80
NT1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	783 521,13	= K+L	333 504,80
RESULTAT	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 003 152,47	= G+l+K	1 334 104,26
CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	1 334 649,07	= H+J+L	1 905 573,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 337 801,54	= G+H+I+J+K+L	3 239 678,01

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	14.19
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	The state of the s
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 783 521,13	
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	333 504,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	9 191,40	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	108 960,04	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	665 369,69	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II DOMOTILE VIOLENCE	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11 11
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	۸2
The state of the s	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts		ovés (ou restant a	à amplayar)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	371 100,00	258 677,68	0,00	0,00	112 422,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	642 600,00	619 102,41	0,00	0,00	23 497,59
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	108 400,00	103 146,66	0,00	0,00	5 253,34
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
То	tal des dépenses de gestion courante	1 122 100,00	980 926,75	0.00	0.00	141 173,25
66	Charges financières	2 500,00	2 156,96	0,00	0,00	343,04
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	38,22	0,00	0,00	1 461,78
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00	ar said the said		0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 126 100,00	983 121,93	0,00	0,00	142 978,07
023	Virement à la section d'investissement (2)	157 571,00	7.17		1,11	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	23 000,00	20 030,54			2 969,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00		100	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	180 571,00	20 030,54			160 540,46
	TOTAL	1 306 671,00	1 003 152,47	0,00	0.00	303 518,53
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00			<u> </u>	232 310,03

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant :	à employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	800,00	6 615,80	0,00	0,00	-5 815,80
70	Produits services, domaine et ventes div	183 850,00	132 880,92	0,00	0,00	50 969,08
73	Impôts et taxes	635 243,00	636 137,26	15 658,00	0,00	-16 552,26
74	Dotations et participations	331 276,00	377 585,24	0,00	0,00	-46 309,24
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	4 066,65	0,00	0,00	-3 066,65
T	otal des recettes de gestion courante	1 152 169,00	1 157 285,87	15 658,00	0,00	-20 774.87
76	Produits financiers	2,00	1,37	0,00	0.00	0.63
77	Produits exceptionnels	4 500,00	10 537,43	0,00	0,00	-6 037,43
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	621,59			-621,59
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 156 671,00	1 168 446,26	15 658,00	0,00	-27 433,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	1 156 671,00	1 168 446,26	15 658,00	0,00	-27 433,26
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 150 000,00		100		

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	li li
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	00,0	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 785,00	9 543,60	9 191,40	2 050,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	939 992,84	332 433,44	108 960,04	498 599,36
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 022 571,00	169 994,91	665 369,69	187 206,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 993 348,84	511 971,95	783 521,13	697 855,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	39 155,99	0,00	844,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	70 000,00	39 155,99	0,00	30 844,01
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	2 063 348,84	551 127,94	783 521,13	728 699,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	MARINE ENGLAND	0,00
	TOTAL	2 063 348,84	551 127,94	783 521,13	728 699,77
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECEITES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	468 052,00	112 625,66	333 504,80	21 921,54	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	468 052,00	112 625,66	333 504,80	21 921,54	
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	35 000,00	56 327,91	0,00	-21 327,91	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	241 597,85	241 597,85	0,00	0,00	
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	3 359,00	0,00	-3 359,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00		
	Total des recettes financières	276 597,85	301 284,76	0,00	-24 686,91	
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Tota	l des recettes réelles d'investissement	744 649,85	413 910,42	333 504,80	-2 765,37	
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	157 571,00			No.	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	23 000,00	20 030,54		2 969,46	
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00	
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	180 571,00	20 030,54		160 540,46	
	TOTAL	925 220,85	433 940,96	333 504,80	157 775,09	

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 1 138 127,99			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- $(1) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; DI \ 040 = RF \ 042 \ ; RI \ 040 = DF \ 042 \ ; DI \ 041 = RI \ 041 \ ; DF \ 043 = RF \ 043.$
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	I
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	258 677,68		258 677,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	619 102,41		619 102,41
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	103 146,66		103 146,66
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	2 156,96	0.00	2 156,96
67	Charges exceptionnelles	38,22	0,00	38,22
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	20 030,54	20 030,54
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	983 121,93	20 030,54	1 003 152,47
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	39 155,99	0,00	39 155,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 543,60	0,00	9 543,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	332 433,44	0,00	332 433,44
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	169 994,91	0,00	169 994,91
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0.00	0.00
	Dépenses d'investissement –Total	551 127,94	0,00	551 127,94
	Pour information	11.00		0,00
D 00	01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 615,80		6 615,80
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	132 880,92		132 880,92
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée	18.	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	651 795,26		651 795,26
74	Dotations et participations	377 585,24		377 585,24
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	4 066,65 1,37 10 537,43 621,59	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	4 066,65 1,37 10 537,43 621,59 0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 184 104,26	0,00	1 184 104,26
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			150 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	56 327,91 241 597,85	0,00	56 327,91 241 597,85
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	115 984,66	0,00 <i>0,00</i>	115 984,66 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 20 030,54 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 20 030,54 0,00
39 45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	<i>0,00</i> 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00 0,00	0,00 0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0.00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement - Total	413 910,42	20 030,54	433 940,96
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1			1 138 127,99

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires,

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9),

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les blens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/	Libellé (1)	0-5-114-	Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)		
art (1)		Crédits ouverts		Charges	Restes à	Crédits	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	réaliser au 31/12	annulés	
011	Charges à caractère général	371 100,00	258 677,68	0,00	0,00	112 422,32	
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	75 000,00	58 008,92	0,00	0,00	16 991,08	
60611	Eau et assainissement	8 000,00	4 261,69	0,00	0,00	3 738,31	
60612	Energie - Electricité	33 000,00	33 267,18	0,00	0,00	-267,18	
60621 60622	Combustibles Carburants	26 000,00	14 718,94	0,00	0,00	11 281,06	
60623	Alimentation	2 500,00	1 807,19	0,00	0,00	692,81	
60624	Produits de traitement	3 500,00 400,00	3 000,99 44,94	0,00 0,00	0,00	499,01	
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	5 995,88	0,00	0,00 0,00	355,06 -1 995,88	
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	9 712,92	0,00	0,00	287,08	
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	1 285,32	0,00	0,00	3 714,68	
60636	Vêtements de travail	2 500,00	1 214,23	0,00	0,00	1 285,77	
6064	Fournitures administratives	3 200,00	2 808,41	0,00	0,00	391,59	
6065	Livres, disques, (médiathèque)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	4 242,35	0,00	0,00	1 757,65	
6068 611	Autres matières et fournitures	18 000,00	11 531,75	0,00	0,00	6 468,25	
6135	Contrats de prestations de services Locations mobílières	40 000,00	20 425,77	0,00	0,00	19 574,23	
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00 1 500,00	2 649,62 650,30	0,00	0,00	2 350,38	
61521	Entretien terrains	7 000,00	5 424,00	0,00 0,00	0,00 0,00	849,70 1 576 00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	11 788,67	0,00	0,00	1 576,00 3 211,33	
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	11 488,30	0,00	0,00	3 511,70	
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	3 333,60	0,00	0,00	1 666,40	
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	2 595,93	0,00	0,00	2 404,07	
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	760,96	0,00	0,00	1 239,04	
6156	Maintenance	3 500,00	4 537,90	0,00	0,00	-1 037,90	
6161	Multirisques	18 000,00	18 176,62	0,00	0,00	-176,62	
6162 6182	Assur. obligatoire dommage-construction	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	
6184	Documentation générale et technique Versements à des organismes de formation	1 500,00	866,40	0,00	0,00	633,60	
6188	Autres frais divers	1 500,00 1 000,00	1 894,00 630,00	0,00	0,00	-394,00	
6226	Honoraires	5 500,00	3 486,00	0,00 0,00	0,00 0,00	370,00 2 014,00	
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	1 928,59	0,00	0,00	3 071,41	
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
6237	Publications	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	
6247	Transports collectifs	7 000,00	2 949,91	0,00	0,00	4 050,09	
6256	Missions	500,00	40,00	0,00	0,00	460,00	
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 983,75	0,00	0,00	16,25	
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 441,41	0,00	0,00	558,59	
627 6281	Services bancaires et assimilés Concours divers (cotisations)	0,00	96,62	0,00	0,00	-96,62	
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 500,00 3 000,00	2 438,29 1 840,33	0,00	0,00	61,71	
63512	Taxes foncières	3 500,00 3 500,00	3 350,00	0,00 0,00	0,00 0,00	1 159,67	
012	Charges de personnel, frais assimilés	642 600,00	619 102,41			150,00	
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	23 497,59	
6331	Versement de transport	6 400,00	6 563,04	0,00	0,00	1 000,00 -163,04	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	373,01	0,00	0,00	126,99	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 000,00	10 320,19	0,00	0,00	1 679,81	
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 200,00	1 158,11	0,00	0,00	41,89	
6411	Personnel titulaire	278 000,00	252 976,59	0,00	0,00	25 023,41	
6413	Personnel non titulaire	140 000,00	152 454,60	0,00	0,00	-12 454,60	
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	1 610,50	0,00	0,00	-1 610,50	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	80 000,00	79 580,38	0,00	0,00	419,62	
6453	Cotingtions aux caisses de retraites	85 000,00	75 559,95	0,00	0,00	9 440,05	
6454 6455	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00	6 174,48	0,00	0,00	825,52	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	22 000,00 2 000,00	22 883,05	0,00	0,00	-883,05	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	2 072,00 25,77	0,00 0,00	0,00	-72,00	
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 500,00	878,00	0,00	0,00 0,00	-25,77 622,00	
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	1 910,84	0,00	0,00	-1 910,84	
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 000,00	3 593,40	0,00	0,00	406,60	
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	968,50	0,00	0,00	1 031,50	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	108 400,00	103 146,66	0,00	0,00	5 253,34	
00	The state of the s						

Chap/	Libellé (1)		Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)	.,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	2 389,83	0,00	0,00	1 610,17
6534	Cotis, de sécurité sociale - part patron	1 000,00	3 934,88	0,00	0,00	-2 934,88
6535	Formation	400,00	572,00	0,00	0,00	-172,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	197,75	0,00	0,00	-197,75
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	48,17	0,00	0,00	-48,17
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65548	Autres contributions	12 000,00	10 406,68	0,00	0,00	1 593,32
6558	Autres contributions obligatoires	12 000,00	23 519,40	0,00	0,00	-11 519,40
657362	Subv. fonct. CCAS	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	4 000,00	1 750,00	0,00	0,00	2 250,00
65888	Autres	0,00	1,80	0,00	0,00	-1,80
656 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 122 100,00	980 926,75	0,00	0,00	141 173,25
66	Charges financières (b)	2 500,00	2 156,96	0.00	0,00	343,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 500,00	2 156,96	0,00	0,00	343,04
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	38.22	0,00	0,00	1 461,78
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	38,22	0,00	0,00	1 461,78
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00		est Estate		10.00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	1 126 100,00	983 121,93	0,00	0,00	142 978,07
023	Virement à la section d'investissement	157 571,00	0,00		44	157 571,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	23 000,00	20 030,54			2 969,46
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	23 000,00	20 030,54			2 969,46
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	180 571,00	20 030,54	·		160 540,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	180 571,00	20 030,54			160 540,46
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	1 306 671,00	1 003 152,47	0,00	0,00	303 518,53
	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

ļ	<u> Pétail du calcul des ICNE au</u>	compte 66112 (2)
	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
ı	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0.00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

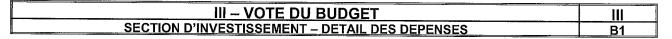
III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emp	ovés (ou restant	à employer)	
art(1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	800,00	6 615,80	0,00	0,00	-5 815,80
6419	Remboursements rémunérations personnel	800,00	6 615,80	0,00	0,00	-5 815,80
70	Produits services, domaine et ventes div	183 850,00	132 880,92	0,00	0,00	50 969,08
7022	Coupes de bois	15 000,00	3 768,61	0,00	0,00	11 231,39
7023	Menus produits forestiers	1 500,00	1 377,00	0,00	0,00	123,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	330,00	0,00	0,00	170,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	700,00	948,39	0,00	0,00	-248,39
7035	Locations de droits de chasse et pêche	500,00	703,37	0,00	0,00	-203,37
7066 7067	Redevances services à caractère social	13 500,00	17 977,52	0,00	0,00	-4 477,52
7082	Redev. services périscolaires et enseign	150 000,00	106 724,81	0,00	0,00	43 275,19
70876	Commissions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70878	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	850,80	0,00	0,00	-850,80
	Remb. frais par d'autres redevables	150,00	200,42	0,00	0,00	-50,42
73	Impôts et taxes	635 243,00	636 137,26	15 658,00	0,00	-16 552,26
73111	Taxes foncières et d'habitation	489 535,00	485 379,00	0,00	0,00	4 156,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	295,00	0,00	0,00	-295,00
73211 73221	Attribution de compensation FNGIR	46 000,00	38 453,56	15 658,00	0,00	-8 111,56
	=	49 708,00	49 708,00	0,00	0,00	0,00
73223 7381	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00 35 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
			62 301,70	0,00	0,00	-27 301,70
74			377 585,24	0,00	0,00	-46 309,24
7411	Dotation forfaltaire	113 371,00	113 371,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	23 553,00	23 553,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	5 281,00	13 419,00	0,00	0,00	-8 138,00
744	FCTVA	0,00	2 072,49	0,00	0,00	-2 072,49
74718 74748	Autres participations Etat	200,00	281,23	0,00	0,00	-81,23
74746	Participat° Autres communes	4 000,00	10 359,62	0,00	0,00	-6 359,62
7478	Participat° GFP de rattachement	900,00	800,00	0,00	0,00	100,00
74832	Participat° Autres organismes	160 000,00	196 262,53	0,00	0,00	-36 262,53
74834	Attribution du fonds départemental TP	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 441,00	1 441,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	12 530,00	12 530,00	0,00	0,00	0,00
75		0,00	3 495,37	0,00	0,00	-3 495,37
752	Autres produits de gestion courante	1 000,00	4 066,65	0,00	0,00	-3 066,65
752 7588	Revenus des immeubles	1 000,00	4 066,20	0,00	0,00	-3 066,20
	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,45	0,00	0,00	-0,45
IOIAL =	RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 152 169,00	1 157 285,87	15 658,00	0,00	-20 774,87
76	Produits financiers (b)	2,00	1,37	0,00	0,00	0,63
761	Produits de participations	2,00	1,37	0,00	0,00	0,63
77	Produits exceptionnels (c)	4 500,00	10 537,43	0,00	0,00	-6 037,43
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 000,00	10 537,43	0,00	0,00	-6 537,43
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	621,59	0,00	0,00	
	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	621,59	0,00		-621,59
	TAL DES RECETTES REELLES				0,00	-621,59
	=a+b+c+d	1 156 671,00	1 168 446,26	15 658,00	0,00	-27 433,26
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	TAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 156 671,00	1 168 446,26	15 658,00	0,00	-27 433,26
<u></u>	l des opérations réelles et d'ordre)					
R 002 Excé	Pour information edent de fonctionnement reporté de N-1	150 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	TO TOTAL
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 785,00	9 543,60	9 191,40	2 050,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	10 785,00	9 543,60	1 191,40	50,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00	8 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21 2115	Immobilisations corporelles (sauf opérations) Terrains bâtis	939 992,84	332 433,44	108 960,04	498 599,36
2116	Cimetières	213 000,00 14 500.00	213 455,43	0,00	-455,43
2117	Bois et forêts	5 000,00	2 169,36 5 137,88	3 254,04 0,00	9 076,60 -137,88
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
21311	Hôtel de ville	150 000,00	18 795,42	89 480,00	41 724,58
21318	Autres bâtiments publics	208 000,00	13 313,65	0,00	194 686,35
2138	Autres constructions	8 200,00	8 013,60	1 450,00	-1 263,60
2152 21532	Installations de voirie Réseaux d'assainissement	215 528,00	50 081,36	3 276,00	162 170,64
21532	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	4 100,00	-4 100,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	30 500,00 4 200,00	0,00 4 037,64	0,00	30 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	11 000,00	0,00	0,00 0,00	162,36 11 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	1 494,00	0,00	-1 494,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 935,00	2 615,46	3 000,00	319,54
2184	Mobilier	28 129,84	11 757,24	3 500,00	12 872,60
2188	Autres immobilisations corporelles	35 000,00	1 562,40	900,00	32 537,60
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 022 571,00	169 994,91	665 369,69	187 206,40
2313	Constructions	652 571,00	169 994,91	652 746,69	-170 170,60
2315	Installat*, matériel et outillage techni	370 000,00	0,00	12 623,00	357 377,00
	Total des dépenses d'équipement	1 993 348,84	511 971,95	783 521,13	697 855,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
16 1641	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	39 155,99	0,00	844,01
18	Emprunts en euros Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	40 000,00	39 155,99	0,00	844,01
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	00,0	0,00	0,00
020		0,00		5 5 C - 6 3 7 5	
	Total des dépenses financières	70 000,00	39 155,99	0,00	30 844,01
To	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 063 348,84	551 127,94	783 521,13	728 699,77
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	100	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
тс	DTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 063 348,84	551 127,94	783 521,13	728 699,77
r	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	468 052,00	112 625,66	333 504,80	21 921,54
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	63 904,00	16 205,43	4 750,00	42 948,57
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	562,19	0,00	-562,19
1323	Subv. non transf. Départements	71 359,00	0,00	56 000,00	15 359,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	61 475,00	981,84	61 475,00	-981,84
1341	D.E.T.R. non transférable	271 314,00	67 744,20	211 279,80	-7 710,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	26 326,00	0,00	-26 326,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	806,00	0,00	-806,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	468 052,00	112 625,66	333 504,80	21 921,54
10	Dotations, fonds divers et réserves	276 597,85	297 925.76	0.00	-21 327,91
10222	FCTVA	30 000,00	49 568,26	0,00	-19 568,26
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	6 759,65	0,00	-1 759,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	241 597,85	241 597,85	0.00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0.00	3 359.00	0,00	-3 359,00
1382	Subv non transf Régions	0.00	3 359.00	0.00	-3 359,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00			
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
024		0,00	7,71 (C)	0,00	
	Total des recettes financières	276 597,85	301 284,76	0,00	-24 686,91
To	tal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	744 649,85	413 910,42	333 504,80	-2 765,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement	157 571,00	7 (1 to 1 t	100	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	23 000,00	20 030,54		2 969,46
28041582	GFP : Bâtiments, installations	23 000,00	20 030,54	in the second	2 969,46
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	180 571,00	20 030,54		160 540,46
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	(a) (i)	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	180 571,00	20 030,54	Part Company of the Company	160 540,46
то	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	925 220,85	433 940,96	333 504,80	157 775,09
R	Pour information 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 138 127,99			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2,2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		AZ.Z -	- KEPAKII	HON PAR	NATURE DE	DELLE	(nors 1644	19 et 16	b)					
			1		Emprunts e	dettes à l'o	rkalne du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	index (4)	Taux Niveau de taux (5)	Initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Gaté- gorle d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)		ry i			0,00	14.0							- Gill	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)	10				495 778,47									
1641 Emprunts en euros (total)	A. S. C. S. S. C. S. S.				495 778,47		學計學	4386	17.50					
55031928829 55081170420J	CAMFC CREDIT FONCIER DE FRANCE				480 000,00 15 778,47	X F		3,350 0,250	3,350 0,250		T A	PC	0 0	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00		44							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00				Q. S.					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00				1					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								100	a)
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00					1,20				
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (lotal)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		117			0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00		170.72							1
1678 Autres emprunts et dettes (total)			****		0,00			,		2017A				1,524,00°C
168 Emprunts et dettes assimités (Total)			19, 19	7,6	0,00								120 A	187-12

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de coniret)	Organisme prêteur ou chef de file	Date diémission ou date de signature mobilisation (1)		Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Index (4)			initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1681 Autres emprunts (total)					0,00			1		100 may 100 mg/100 mg/1			OIN 1	16.06.5 11.15.5
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		n.		i gan	0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00	22 (0.2) 22 (2.2)	100						100	100
Total général					495 778,47	1 300 a 100 1 0 0 5	1107256	27.77.12	20.794		199839	7,700		2423

⁽¹⁾ SI un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à forigine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'ast-ê-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Menitonner le ou les types d'indux (ex : Euribor 3 mols).

(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : birnestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour emcrissement progressif, F pour In fine, X pour sutres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exempte A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiere diferts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		
		IV.
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE A2.2	TITION PAR NATURE DE DETTE	

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ONTAICHAIG			ts et dettes au 31/12		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
			Catégorie				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'Intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)	5725	0,00		0,00	55W5 (2)	/\.		415.35	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		40 940,02					39 155,99	2 156,96	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		40 940,02	3. Y.				39 155,99	2 156,96	0,00	0,00
65031928829		0,00	A-1	40 000,84	0,00	х		3,350	38 688,12	2 153,44	0,00	0,00
55081170420J		0,00	A-1	939,18	1,00	F		0,250	467,87	3,52	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)	1944	0,00		0,00	5000	157	0.833.983	1832	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00		4.5	17 MAR 18		0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00	141.SV			100	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		00,0		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00	CHARLE			5325	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	121.	0,00		0,00	的现象		CHICANA	\$75.WH	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00			The second of the second	NEW ST	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00			yas (0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres deties (total)	4705%	0,00		0,00	STATE OF			1000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général	2014	0,00		40 940,02			A. V. Surb	75.50	39 155,99	2 156,96	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'argissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursament du capital de la dette prèvue pour l'exercice correspondant au véritable endeltement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

- (11) Caldgorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le lyprologie de la circultaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

 (12) Type de taux d'interêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : comptexe (c'est-è-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un teux usual de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du teux constaté sur l'année.

 (15) il s'agit des intérêts due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échèance » (intérêts décalasée) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

		A2.3 – RE	PARTITION	DES EN	<u>IPRUN</u>	TS PAR	STRUCT	URE DE	TAUX (HORS	A1)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque te plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numèro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Duráe du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts pergus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)						1 (15 m) 1 (15 m)								90
TOTAL (A)	100	0,00	0,00			CACALITY	3.12	188	0,00	1711	41,000	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)		140	10 mg				100		A Comment of the Comm		111.77	3.74	6124 2070	1,700
TOTAL (B)		0,00	0,00	35,77.55		推翻	12 14 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15 15	P. N. S.	0,00	00000	120	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)	(18) (18) (18)					6,000	477174		100000	300	NAME OF	100000000000000000000000000000000000000	100000000000000000000000000000000000000	75.450.57
TOTAL (C)		0,00	0,00	100 mm		101111	24 (1981)	100	0,00		(5)	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)					10 m	1899								
TOTAL (D)		0,00	0,00	76.	200	25-21-904	145.7	No the	0,00		MAGE!	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)		11/8/27		100	類影響	17.576	2,000,000					CT II THE EAST	307395	3425E
TOTAL (E)		0,00	0,00		4212	741			0,00		TO THE PARTY OF TH	0,00	0.00	0,00
Autres types de structures (F)				80 Mar			1200	970090 See			C. Hink	7.24.75 A. T. S.	37.11.00	250.00
TOTAL (F)	-1.	0,00	0,00	1,000		4750	10.70	10000	0,00	1200	SECTION AND	0,00	0.00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00			1,400	11.40	新兴	0,00	CHAPTE		0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts solon le typs de structure de taux (de A à F seion le classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus êlevé à courir sur foute la durée de vie du contrat de prêt et sprés opérations de couverture partielle d'un emprunt, Indiquer séparément sur deux lignes la part du cepital restant du convert et la part non couverte.

 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du convert et la part non couverte.

 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices don't l'un est hors zone euro f 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres Indices.

 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

 (7) Coût de sont l'indices d'un filmentité contracticelle de remboursement définité de l'emprunt su 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaîne date d'échéance.

 (8) Montant, Index ou formule.

- (1) Jour de soine, litatique le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt su 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaîne date d'échéance.

 (9) Indiquer le niveau de faux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à teux variables, indiquer le niveau moyen du teux constaté sur l'année.

 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

 (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés a l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1) (1) (2) Indices inflation française (3) Ecarts d'Indices a (4) Indices hors zone euro et (5) (6) Autres indices Indices sous-lacents Ecarts d'Indices hors zons ou zone euro ou écart entre ces indices écarts d'Indices dont l'un euro est un indice hors zone euro (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de Nombre de 2 0 0 taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens 0 produits % de l'encours 100,00 0,00 0,00 0,00 0,00 unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré Montant en euros 40 940,02 0,00 0,00 (tunnef 0,00 0.00 Nombre de 0 0 0 0 0 prodults (B) Barrière simple. Pas d'effet de levier % de l'encours 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Nombre de 0 0 0 produits (C) Option d'échange (swaption) % de l'encours 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 0,00 Nombre de 0 0 0 produits (D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 % de l'encours 0,00 0,00 capé 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Nombre de 0 0 0 produits (E) Multiplicateur Jusqu'à 5 % de l'encours 0,00 0,00 0.00 0,00 0,00 Montant en euro 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 Nombre de produits (F) Autres types de structures % de l'encours 0,00 Montant en euros

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

Emprunis (2)	profil d	ation et	Date du	Organisme	Capital restant	Capitai	Durés	Pério- dicité des rem-	Cara	ctéristiq taux	nes qu	Coût	de sortle (10)	Annuité d	le l'exercice	ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dΩ	réaménagé	résidu- ella	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	. Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un élablissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour celle raison, les dépenses et les recutes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthéess, de la référence de l'emprunt quitté.
 (3) il s'agit de retracer les caractéristiques avant réeménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (4) il s'agit de retracer les caractéristiques ayant réeménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (5) indiquer C pour amortissement consisant, P pour amortissement progresait, P pour in fine, X pour autres à préciser.
 (6) indiquer la périodité des remboursements à : annuelle ; T : timestrielle; M : mensuelle, S : semestrielle, X sutre.
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fice; ½ : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas soulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (1) Type de dux d'interfat. F. Not. y. v. raiscuss simple soul (a) indiquer le pe d'index (ex : Euribro 3 mois).

 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à faux variable, indiquer le niveau du teux constaté à la date du refinancement.

 (10) il s'agit de retracer les caractériséques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitàb.

 (11) indiquer à pour aublinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durés.

 (12) indiquer le coût de sortile uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

- (13) il s'aigit des intérêts dus au tilira du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au fitre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7	

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N. (1)

	Date de			résidi	uréo uelle en nées				x (2)			Non		Profil d'am et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dan	
	souscrip- tion du contrat Initial	Date de ronégocia- tion	Organisma prăteur	Con- trat initial	Con- tret rené- gacié	Type de taux (3)	Contrat Initial	Taux act,	Type de taux (3)	Contrat renégec	Taux act.	Contrat (nitial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant d0 au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total	7457	17,47		57 (c., 25.)	48			200	Th.	de la companya		0,00	0,00		a out	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) indiquer : F : fixe ; V : variabile aimple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) indiquer la nature de l'index reterus (exemple : Euritor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profit d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : Infmestrielle ; M : mensuelle, B : binestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	l iv
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

THE STATE OF THE WORLD ON AUTRE ON GANGOWE (1)						
REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Do	nt	
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	9.00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Aunrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Detto provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées),	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la communs.

(3) il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et compitabilisés à l'article 663.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		40 000,00	ı	39 155,99
16 Emprւ	nts et dettes assimilées (A)	40 000,00		39 155,99
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00		39 155,99
1643	Emprunts en devises	0.00	İ	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00	İ	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	1	0,00
1687	Autres dettes	0,00	L	0.00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00		0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			0,00
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0.00		0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	39 155,99	783 521,13	0,00	822 677,12

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		215 571,00	III 79 717,45
Ressource	s propres externes de l'année (a)	35 000,00	59 686,91
10222	FCTVA	30 000,00	49 568,26
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	6 759,65
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	3 359,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	s propres internes de l'année (b) (2)	180 571,00	20 030,54
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041582	GFP : Bâtiments, installations	23 000,00	20 030,54
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	157 571,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	79 717,45	333 504,80	1 138 127,99	241 597,85	1 792 948,09

	IM	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	822 677,12
Ressources propres disponibles	IV	1 792 948,09
Solde	V = IV - II(3)	970 270,97

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		PLOIS BUDGETAIRE	S (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Adjoint administratif ppal 1° cl Attaché Territorial	C A	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Adjoint technique ppal 2° cl Agent de maîtrise principal	C C	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00	8,00	3,00	
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat. Educateur jeunes enfants 1° classe Educateur jeunes enfants 2° classe FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	C A A	1,00 1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 2,00	1,00 1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 2,00	
Auxil. puériculture ppai 1° cl. Auxil. puériculture ppai 2° cl.	CC	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	
Animateur	В	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00_	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	0,00	9,00	9,00	1,00	10,00	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à femps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quolité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalient temps ptein annuel travaillé (ETPT). Le décompto est proportionnel à factivité des agents, mesurée par leur quolité de temps de travail et par lour période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quolité de temps de travail * période d'activité dens l'année

Exemple : un agent à temps piein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETFT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la motité de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 ° 6 / 1/2).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emplois adelant, « emplois apécifiques » régis par l'article 139 lar de la loi n° 84-63 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3) CONTRAT		ITRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)	1201 120 1000	Martin Co.		0,00	114	
Animateur	В	ANIM	500	0.00	A 3-3-5	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)		Stending.			COLUMN SETTINGS OF STREET SETTINGS OF STREET	
ATSEM Adjoint administratif Adjoint d'animation Adjoint technique	C C C	S ADM ANIM TECH	351 350 350 350	0,00 0,00 0,00	A 3-a A 3-a A 3-a A 3-a	CDD CDD CDD CDD CDD CDD CDD CDD
TOTAL GENERAL			F5.74.3.0.13	0,00	CANAL CASE OF STATE A	CDD CDD

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (1) CATEGORIES: A, S. et c.

 (2) SECTEUR ADM: Administration
 TEOH: Trechnique
 URE: Urbentane (dont aménagement urbein).
 S: Social.
 MS: Médico-sechnique.
 GULT: Oditure!
 ANNI: Animation.
 PM: Police.
 OTR: Missions non rattachables à une fillère.
- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (3) SEMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

 4(4) CONTRAT: Molif du contrat (iol du 28 jarwier 1984 princifiée):
 3-a": anticle 3, i er silinés : accroissement amporaire d'activité.
 3-a": anticle 3, i er silinés : accroissement amporaire d'activité.
 3-1 : remptos de soute l'activité de l'activités de l'activité d'activité - (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être labellisées « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la ioi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la ioi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) SI un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échalle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'erticle 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985,

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	
LIGITE BEG GROWING DE REGROOT EMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

E ETADLIOULIILIT						
DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT			
Etablissements publics de coopération intercommunale			Secretary Control Secretary and Control of the Cont			
Grand Belfort Communauté d'Agglomération			0,00			
Autres organismes de regroupement						
Agence d'Urbanisme 90 Syndicat Intercommunal de la Fourrière 90			0,00			
Territoire Energie 90			0,00			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	2 182 267,00	1,00	11,50	0,00	250 960,71	1,00
TFPB	1 445 293,00	3,00	15,63	0,00	225 899,30	3,00
TFPNB	23 012,00	2,00	36,66	0,00	8 436,20	2,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 650 572,00	1,79			485 296,20	1,94

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 0 18 Nombre de suffrages exprimés : 0 14 VOTES: Pour : 0 17 Contre : 0

Date de convocation : 02/04/2021

Abstentions: 0

Présenté par (1) Le Maire. A Chèvremont, le 10/04/2021 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire..

Le Maire, A Chèvremont, le 10/04/2021 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	T
BOULANGEOT Bénédicte	Balanject
COMMUNOD Francine	2
DEY Julie	Dr.
DI VORA Romain	m
FREMY Maria	Themy
FRICKER Didier	
GROETZ Alexandre a donné pouvoir à Bénédiche BOULANGEOT	
HUGUENIN Alain	
KACHEL Christian	a A
LECHGUER Najat	2
MARCHAL Stéphanie	Miles
MOUTARLIER Jean-Paul	
PILLOD Amandine	Pilled
PION Xavier	E
RIOS Sylvain	
TAVERDET Alain	and
WALTER Mariette	Hall
WILLIG David	AM
WIRZ Catherine	- Janis
	The state of the s

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.